

PASC TUNISIE
DISCOURS DE S. E. Mme LAURA BAEZA
AMBASSADEUR, CHEF DE DELEGATION DE L'UE
TUNIS - 30 JANVIER 2014

Monsieur le Secrétaire d'Etat à la Coopération internationale,

Madame Amira Yahyaoui,

Chers partenaires et amis de la société civile,

C'est un privilège que d'être aujourd'hui parmi vous pour le lancement du Premier Programme d'Appui à la Société Civile en Tunisie, qui s'inscrit pleinement dans cette nouvelle phase de l'histoire de la Tunisie.

En tant que représentante de l'Union européenne en Tunisie, en tant que citoyenne et méditerranéenne, et en tant que femme, je me dois de vous témoigner toute l'admiration que nous avons pour le peuple tunisien dans ce moment historique de son pays.

C'est un noble exemple et une belle leçon de démocratie que vous, citoyens tunisiens, venez de nous donner, trouvant finalement un consensus qui a permis d'adopter une Constitution basée sur des principes démocratiques et respectueuse des droits et des libertés de tous les citoyens.

Le travail qui a été réalisé depuis la révolution de 2011 jusqu'à aujourd'hui démontre la force et la responsabilité de la Tunisie et de ses élus et acteurs sociaux et politiques, qui arrivent à surmonter leurs différences, ainsi que leurs différends pour l'intérêt du bien commun du pays.

Pour l'Union européenne, cela marque aussi une évolution importante dans la nature de nos échanges avec la Tunisie et sa société civile.

Nous avons tous beaucoup appris au cours des 3 dernières années, qui ont été marquées par de nombreux changements dans les relations entre l'UE et la Tunisie. En particulier, en 2012, nous avons signé un Accord de Partenariat Privilégié avec la Tunisie, qui engage aussi nos 28 Etats membres.

J'insiste sur ce mot "Partenariat" car il représente vraiment une nouvelle donne dans la qualité de nos relations.

Les avancées démocratiques au sud de la Méditerranée nous ont interpellés en Europe. A l'heure où certains de nos Etats membres vivaient une crise sociale et économique profonde, certains des pays de cette région entamaient une mutation vers plus de liberté, vers plus de droits citoyens.

Ces mutations ont provoqué des changements importants dans la politique extérieure de l'Union européenne. Un de ses axes principaux est la reconnaissance et le besoin de travailler avec la société civile de manière plus rapprochée et plus systématique.

Dans ce sens, le travail de l'Union européenne en Tunisie a largement évolué et nous attachons une plus grande importance au dialogue et aux apports de la société civile, y compris dans son rôle de gardien citoyen des intérêts nationaux et collectifs.

En Tunisie, cela est d'autant plus clair maintenant que la Constitution, dont vous venez de vous doter, consacre toute une série d'articles sur les devoirs et responsabilités de l'Etat et les libertés et obligations des citoyens.

Je ne vais pas tous les énumérer ici, mais je mentionne simplement

- l'article 8 sur la jeunesse et son implication dans le développement et la construction du pays;
- l'article 12 sur la justice sociale et le développement;
- l'article 14 sur le principe de décentralisation de l'Etat;
- l'article 15 sur le rappel des obligations de l'administration publique au service du citoyen;
- les articles 31, 32 et 35 qui consacrent la liberté d'opinion, d'expression, d'information et d'association;
- ou encore l'article 47 qui inscrit l'égalité entre les hommes et les femmes.

Autant d'articles qui nous confirment qu'une nation se construit sur une pluralité basée sur des devoirs et des droits partagés entre Etat et citoyens.

Dans ce sens, je tiens à vous féliciter, vous, organisations de la société civile et acteurs publics, pour les efforts déployés afin que les droits fondamentaux et les libertés individuelles soient respectés en Tunisie et pour votre implication, ainsi que tout ce que vous entreprenez pour le développement du pays.

Je vous invite aujourd'hui à découvrir et participer au Programme d'Appui à la Société Civile, peut-être le programme le plus ambitieux de la coopération entre l'Union européenne et la Tunisie.

Pour la première fois et de manière conjointe, un programme de ce type est mis en place. Il vise à accompagner la société civile pour qu'elle puisse jouer son rôle légitime d'acteur de développement et de défenseur des intérêts citoyens.

Aujourd'hui et après beaucoup d'efforts, le PASC est un bel exemple de partenariat, reposant sur une architecture institutionnelle originale, qui réunit à égalité les institutions de l'Etat, la Société Civile tunisienne et l'Union européenne, dans sa qualité de partenaire technique et financier.

C'est sur ce même principe qu'un accompagnement sera mis en œuvre par un consortium composé d'organisations de la société civile et d'institutions publiques. Cela se fera avec l'appui d'une organisation issue de la société civile européenne, le Partenariat Européen pour la Démocratie, mobilisant un consortium d'organisations tunisiennes.

Dans ce consortium on trouve le Forum Tunisien des Droits Economiques et Sociaux, l'Association Tunisienne d'Etudes et Recherche en Démocratie Locale - ainsi que des institutions publiques - l'Ecole Nationale d'Administration et le Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation.

Quels sont les objectifs du PASC exactement? Vous allez avoir l'occasion de le découvrir et d'en discuter en détail aujourd'hui. Le PASC se veut être une initiative qui se construit à partir des besoins de ses bénéficiaires et sur le terrain.

Certaines thématiques vous seront suggérées comme point d'entrée à la discussion. Mais et comme je viens de vous le mentionner, il s'agit surtout de créer une dynamique de dialogue, de partage de connaissances et de vision entre société civile, acteurs publics et partenaires et techniques et financiers.

Ainsi, à travers les bureaux de terrain du PASC, les organisations de la société civile tunisienne et les acteurs publics seront non seulement renforcés dans leurs capacités, mais surtout accompagnés dans:

- l'identification des enjeux et besoins de leurs régions
- et, dans la recherche et définition de stratégies et actions communes pour y faire face.

Il est donc important que vous participiez pleinement au PASC car celui-ci n'obtiendra des résultats que si tous, société civile, acteurs publics, secteur privé, et partenaires techniques et financiers, sommes responsables et apportons notre pierre à l'édifice.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une journée fructueuse de travail, en attendant de vous revoir bientôt sur le terrain.